

CHAPITRE III

RAGE

La rage est une maladie virulente qui ne se développe qu'à la suite d'une inoculation accidentelle.

Historique. — Les anciens ne semblent pas avoir connu la rage. Hippocrate n'en parle pas : le premier, Aristote en fait mention, mais soutient que l'homme ne contracte pas la maladie.

Celse donna de la rage humaine une description très élégante et conseilla de traiter les plaies contaminées par la succion et la cautérisation au fer rouge. Quand les symptômes morbides étaient apparus, il préconisait l'immersion forcée du malade dans de l'eau froide, et l'on sait que cette pratique était encore employée au XVIII^e siècle.

Pendant la longue période qui s'étend de Celse à la fin du siècle dernier, nous trouvons bien peu d'auteurs dont les travaux méritent d'être signalés : citons Dioscoride qui préconise de nouveau l'emploi du fer rouge, Pline, Galien, C. Aurelianus et, parmi les Arabes, Sérapiion et Rhazès qui recommandent l'usage des caustiques.

Pour avoir des descriptions exactes, il faut arriver aux recherches de Mead⁽¹⁾ et surtout de Van Swieten⁽²⁾ qui traça un tableau très fidèle de la maladie et en indiqua la forme paralytique. Morgagni réfuta nombre des erreurs qui avaient cours à son époque, mais il admit encore que la rage peut succéder à la morsure d'un chien simplement en fureur.

Enfin les descriptions d'Enaux et Chaussier⁽³⁾, celles de Villermé et Trolliet⁽⁴⁾, de Rochoux⁽⁵⁾, les articles des deux grands dictionnaires⁽⁶⁾ ont achevé de nous donner de cette maladie une description clinique fort complète.

L'histoire de la rage a acquis une importance nouvelle depuis les retentissantes découvertes de Pasteur⁽⁷⁾. Cette maladie, si terrible et si justement redoutée, peut être conjurée aujourd'hui, grâce aux vaccinations dont l'efficacité n'a plus besoin d'être discutée. Aussi l'attention a-t-elle été ramenée sur l'étude expérimentale de la rage, et, dans ces dernières années, nous avons vu

(1) MEAD, Tentamen de cane rabioso. In *oper. omnia*, t. I, 1767.

(2) VAN SWIETEN, *Commentaria*, Paris, 1771.

(3) ENAUX et CHAUSSIER, Méthode de traiter les morsures des animaux enragés, etc. Dijon, 1785.

(4) TROLLIET et VILLERMÉ, Art. RAGE. *Dict. des Sciences méd.*, 1820.

(5) ROCHOUX, Art. RAGE. *Dict. en 50 volumes*, t. XXVII, 1845.

(6) BOULEY et BROUARDEL, Art. RAGE. *Dict. Encyclopédique*, 5^e série, t. II, 1874. — SIGNOL et DOLÉRIS, Art. RAGE. *Nouveau Dict. de méd. et chirurgie pratiques*, t. XXX, 1881.

(7) PASTEUR, CHAMBERLAND, ROUX et THUILLIER, Nouveaux faits pour servir à la connaissance de la rage. *Comptes rendus*, 1882. — ROUX, Nouvelles acquisitions sur la rage. *Thèse de Paris*, 1885. — PASTEUR, Maladies virulentes et vaccins. *Rage. Congrès de Copenhague*, 1884. — PASTEUR, CHAMBERLAND, ROUX, Méthode pour prévenir la rage après morsure. *Comptes rendus*, 1885. — Des MÊMES, Résultats de l'application de la méthode pour prévenir la rage après morsures. *Ibid.*, 1886.

paraître d'importants mémoires dont la plupart ont été publiés ou résumés dans les *Annales de l'Institut Pasteur*⁽¹⁾.

Étiologie. — La rage est une maladie qui sévit dans tous les pays du globe. On avait supposé que certaines contrées jouissaient d'une immunité presque absolue; c'est ce qu'on admettait notamment pour le nord de la Russie, pour les pays d'Orient et particulièrement la Turquie, l'Égypte, pour le cap de Bonne-Espérance, etc. Mais depuis qu'on observe plus attentivement dans ces diverses régions, on a reconnu que la rage, pour y être rare, peut s'y rencontrer : Camescasse en a réuni 25 cas en Turquie; Fauvel l'a observée en Orient, Calmette la déclare fréquente en Indo-Chine. D'après MM. Bruce et Loir⁽²⁾, la rage est inconnue en Australie; c'est qu'en effet on ne peut importer dans cette île que des chiens d'Angleterre, auxquels on fait subir une quarantaine de six mois : si les chiens avaient été mordus, ils seraient pris de rage pendant la traversée ou la période d'observation.

En France, les statistiques, forcément incomplètes, qui ont été dressées, sembleraient établir que, chez l'homme, la moyenne annuelle ne dépasse pas 50 cas : c'est du moins ce qui ressort des relevés qu'on a faits de 1850 à 1876. Mais ce chiffre n'a guère de valeur; beaucoup de départements n'ont pas répondu à l'enquête et bon nombre de cas échappent, étant données la difficulté du diagnostic et l'absence de toute lésion facilement appréciable à l'autopsie.

Depuis que fonctionne l'Institut Pasteur et qu'on y reçoit presque tous les gens mordus, en France, par des animaux enragés ou suspects, on a pu dresser des tableaux statistiques qui ont une tout autre importance. Mais il est indispensable auparavant de rechercher quels sont les animaux capables de contracter la maladie et de la transmettre à l'homme.

Étiologie de la rage chez les animaux. — Tout le monde sait que c'est le chien qui, le plus fréquemment, propage cette terrible infection. Parmi les autres carnassiers domestiques nous citerons le chat, et, parmi les animaux sauvages, le loup, puis le renard et le chacal. Le porc est assez rarement atteint, protégé qu'il est contre l'inoculation par son épais panicule adipeux, peu favorable à l'absorption du virus. Les herbivores ne sont pas complètement à l'abri et l'on a observé d'assez nombreux cas de rage chez les vaches, les bœufs, les veaux, les chevaux, les ânes et les mulets. Enfin la maladie a pu sévir, sous forme épizootique, sur les daims et les cerfs. Quant aux oiseaux, il existe quelques rares observations recueillies sur les coqs et les poules. A cette liste déjà bien longue, nous pouvons ajouter les animaux, comme le lapin et le cobaye, auxquels la rage a pu être transmise expérimentalement. On peut donc dire qu'aucune espèce ne semble à l'abri de la maladie, au moins parmi les animaux à température constante. Pour ce qui est des batraciens, quelques observations de Högyes tendraient à faire supposer qu'on peut leur inoculer la rage; mais nous croyons qu'on doit garder une certaine réserve sur ce dernier point.

A maintes reprises, on a vu tout à coup le nombre des cas de rage se multi-

(1) On y trouvera notamment les travaux de BARDACH, FERRÉ, GAMALÉIA, HELMAN, HÖGYES, BABES, NOCARD, ROUX, SCHAFFER, DI VESTEVA et ZAGARI, etc.

(2) BRUCE et LOIR. Les maladies du bétail en Australie. *Annales de l'Institut Pasteur*, 1891.

plier sans cause appréciable; il s'est produit des épizooties qui ont pu durer plusieurs années et ont eu presque toujours pour conséquence le massacre d'une grande quantité de chiens.

Parmi les épizooties les plus connues, nous citerons celle qu'on observa en Angleterre de 1759 à 1762. En 1805, la maladie sévit au Pérou avec une telle violence qu'on conserva l'usage de tuer au printemps tous les chiens qu'on rencontrait dans les rues.

De 1805 à 1857, une épizootie vulpine régna dans l'Allemagne du Sud, et causa de nombreux ravages en s'étendant aux animaux domestiques et aux hommes. De 1851 à 1856 une épizootie de rage canine sévit dans l'Allemagne du Nord. En 1864 dans le Lancashire, la rage fit de grands ravages, mais cessa vers 1866, quand on eut fait abattre les chiens errants; elle reprit, en 1869, une nouvelle intensité, les mesures de police ayant été abandonnées. Enfin nous signalerons encore l'épizootie qui, en 1886-1887, a frappé les daims du parc de Richmond; sur 1200 animaux, 264 furent atteints (Cope et Horsley).

Dans certaines contrées où la rage était inconnue, la maladie prit des proportions effroyables quand elle fut importée : c'est ce qu'on a observé par exemple à la Plata (1806), à l'île Maurice (1815), à Malte (1847), à Schangai (1867), à Madère (1895); dans tous les cas, l'infection fut introduite par des chiens de chasse d'origine anglaise.

Étiologie de la rage chez l'homme. — On comprend facilement que la rage est d'autant plus redoutable pour l'homme qu'elle sévit sur des animaux domestiques avec lesquels il est constamment en contact; ceux qui mordent, comme le chien, ceux qui mordent et griffent comme le chat, sont les plus terribles. Mais les animaux doux sont également dangereux; sous l'influence de la rage, les herbivores mordent et leur salive est virulente, comme l'ont établi les anciennes observations de Delafond, les expériences de Berndt et de Rey. Dans l'épizootie de Richmond on voyait les daims, qui sont d'un naturel si timide, s'élançant sur leurs compagnons et leur faire de profondes morsures.

Pour qu'on puisse se rendre compte de la fréquence relative avec laquelle les divers animaux mordent l'homme, nous avons réuni dans le tableau ci-dessous les résultats fournis d'une part par la statistique de 1850 à 1876 et, de l'autre, par la statistique de l'Institut Pasteur de 1887 à 1896. Cette dernière statistique, qui porte sur une période de dix ans et comprend 16172 cas, présente une grande importance; on y fait figurer des personnes mordues, qu'il se soit ou non produit des accidents, tandis que la statistique ancienne de 1850-1876 ne renferme guère que les cas de morsure ayant donné naissance à la rage. Aussi trouve-t-on dans la statistique ancienne, un nombre de loups relativement bien plus considérable, parce que leurs morsures sont bien plus souvent virulentes; elles y représentent 5 pour 100 du chiffre total, tandis que, dans la statistique Pasteur, elles n'atteignent que 0,08. Pour les chiens, la proportion est presque identique: 95 et 92,88 pour 100.

ANIMAUX MORDEURS	STATISTIQUE de 1850 à 1876	STATISTIQUE DE L'INSTITUT PASTEUR	
		DE 1887 à 1896	POURCENTAGE
Chien	707	15.021	92,88
Chat	25	959	5,95
Loup	58	14	0,08
Renard	1	2	0,01
Chacal	"	9	0,05
Cheval	"	52	0,19
Ane et mulet	"	40	0,24
Bœuf, vache, veau	1	67	0,40
Mouton	"	5	0,01
Porc et truie	"	12	0,07
Homme	"	15	0,07
TOTAL	770	16.172	"

Les chiffres fournis par l'Institut Pasteur établissent que les morsures sont beaucoup plus fréquentes qu'on le croyait autrefois. La moyenne annuelle, qui varie peu, serait de 1600 morsures pour la France et l'Algérie; sur ce nombre 1500 sont dues à des chiens. Les chiens mâles sont bien plus souvent atteints que les femelles : la proportion est de 14 pour 1 (Leblanc).

Les quelques cas, où les morsures ont été faites par l'homme, soulèvent une question assez intéressante : l'homme peut-il transmettre la rage? On a pu soutenir qu'aucune observation ne le démontre, et on cite partout le fait de Caillard, médecin sédentaire à l'Hôtel-Dieu, qui deux fois fut mordu par des enragés et ne contracta pas la maladie. On pourrait facilement ajouter plusieurs exemples analogues; mais ces faits négatifs ne tiennent pas devant les faits expérimentaux que nous exposerons plus loin et qui établissent que la salive humaine est capable de transmettre la rage aux animaux; nous croyons donc qu'on peut hardiment affirmer le danger de ces morsures.

En s'appuyant encore sur la statistique de l'Institut Pasteur, on peut établir quelles sont, dans notre pays, les régions les plus éprouvées. D'après les relevés publiés par M. Perdrix⁽¹⁾, la rage est fréquente dans les départements du sud et du sud-est, tandis qu'elle est rare dans la Normandie, le Maine, l'Anjou et le Poitou. Dans le département de la Seine, qui tient la première place, il y a environ 47 mordus pour 100 000 habitants. Le nombre des chiens enragés subit de très grandes variations suivant que les mesures de police sont plus ou moins bien appliquées. Pour ces dernières années, c'est en 1884 que le nombre des chiens enragés fut le moins considérable : il n'y en eut que 182. En 1888, le chiffre s'éleva à 865; on remet les règlements en vigueur, et l'année suivante, on ne compte plus que 567 chiens enragés.

La rage est beaucoup plus rare en Allemagne qu'en France; on l'observe surtout sur la frontière orientale, en Saxe et en Alsace. Pendant l'année 1895, il n'y aurait eu que 410 chiens enragés, 59 bœufs, 7 moutons, 4 porcs, 5 chevaux et 5 chats; on a abattu, en outre, 1585 chiens suspects et 215 chiens errants; on a enregistré trois cas chez l'homme. Pendant l'année 1894, on trouve 471 chiens, 75 bœufs, 6 porcs, 4 chevaux et 5 chats; on a abattu 1201 chiens

⁽¹⁾ PERDRIX, Les vaccinations antirabiques à l'Institut Pasteur. Résultats statistiques. *Annales de l'Institut Pasteur*, 1890.